



# COMITE

# DIRECTEUR

**Réunion du 21 au 23 février 2020**

*(Cette réunion s'est tenue à Marseille au siège de la Fédération le vendredi 21 février de 14h30 à 19h30, le samedi de 8H00 à 19H00 et le dimanche de 8H00 à 12H00)*

**Etaient présents** : Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, DESMULIE, FUENTES, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI, ROBERT, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL, MM. VAISSIERE, Mme VEROLA.

**Etaient excusés** : MM. CHEVALIER, IANNARELLI (samedi et dimanche), Mmes TROUBAT et VIGUIE

**Y participaient** : M. GRANDE, Directeur Administratif  
M. PERONNET, Directeur Technique National

## **I. OUVERTURE**

Décidément les affaires disciplinaires au niveau national se suivent, et 2020 ne commence pas de la bonne façon en la matière. Nous allons faire un point de situation des plus récentes pour information du Comité Directeur tout en rappelant qu'aucun dossier ne sera ici commenté. Le travail d'enquête et d'instruction appartient exclusivement à notre Instructeur et les décisions aux Commissions de Discipline.

Il est important, essentiel, de rappeler ici que toute intervention de membres du Comité Directeur, non membres des Commissions de Discipline Fédérale et Nationale, n'est pas permise. Les non-membres ne doivent en aucun cas s'immiscer ou intervenir avant ni pendant l'instruction des dossiers. Ceci risquerait de mener à des fautes de procédures. Les membres du Comité Directeur sont également priés de s'abstenir de tous commentaires publics après décisions ou sanctions. Nos deux commissions de discipline sont indépendantes et doivent pouvoir travailler en toute sérénité.

Dans les autres sujets de préoccupation nous avons la question de la Ligue Antilles Guyane qui devient problématique avec des évènements à la fois « violents » et d'exigences démocratiques des opposants relatifs à la décision de la sortie/cessation de la Ligue en question. Les opposants de la Martinique viennent de déposer une « motion de défiance » à l'encontre de leur Comité Départemental et sont suivis par ceux de la Guadeloupe qui viennent également de déposer une « motion de défiance » à l'encontre de leur Comité Directeur. Nous aurons l'occasion de traiter le sujet avec la Secrétaire Générale de la Ligue Antilles Guyane Lucienne MARIE-LUCE spécialement mandatée à notre Conseil National par son Président de Ligue Jean-Jacques ROMAIN.

Nous aborderons également le sujet d'amélioration de la gestion de nos réunions de Comité Directeur et de notre processus décisionnel. En effet nos réunions comportent des ordres du jour qui sont devenus très denses de par la nouvelle gouvernance du sport, le suivi de notre PSF, les imprévus prioritaires comme par exemple l'affaire des violences sexuelles dans le sport, et les questions de nos organes déconcentrés qui arrivent juste avant, voire l'avant-veille, de nos réunions.

## **II. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

Remarque : les indemnités d'arbitrages applicables pour 2021 seront précisées au Comité Directeur d'Avril.

Le compte rendu de la dernière réunion qui s'est tenue du jeudi 09 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

### **III. SUJETS D'ACTUALITE**

#### **Comité Directeur de Juin**

Les hôtels sont complets sur Marseille et sa région à cette période, pour cause d'une manifestation « Nature » de grande envergure, ce qui nous impose soit de déplacer la date soit de décentraliser notre Comité Directeur.

Avancer au week-end précédent n'est pas possible à cause du Championnat d'Europe Triplette Féminin en Espagne ni au week-end d'après pour cause du Championnat de France à LANESTER.

**Décision** : nous décentralisons la réunion de juin (possiblement à Lyon)

#### **CNOSF**

Laurent ROUGIER a fait appel au CNOSF de la décision de la Commission Nationale de discipline qui a confirmé la décision de 1<sup>ère</sup> instance de la Commission Fédérale. La conciliation est programmée le 26 Février au CNOSF. Nous n'avons pas possibilité de nous y rendre et procéderons par Visio conférence.

**Décision** : le Comité Directeur donne mandat à Michel POGGI pour mener la discussion avec le conciliateur. Par contre Michel POGGI n'a pas mandat pour accepter ou non et attendrons la proposition de conciliation du CNOSF qui sera soumise au vote du Comité Directeur voie d'huissier afin de conserver un anonymat des votes.

#### **Motion des Comités Régionaux AURA et Nouvelle Aquitaine**

Les Comités Régionaux AURA et Nouvelle Aquitaine ont émis une motion pour rester en qualificatifs territoriaux pour le prochain mandat. Elle a été mise en débat du Conseil des Régions. (Voir CR Conseil National)

#### **Courrier de Francis CHEVALOT**

Le courrier (transmis au Comité Directeur le 12/02/2020) demande un remboursement de repas pour un montant de 113€ à l'organisateur du Congrès du Touquet (62).

**Décision** : le CD62 répond directement au CD10.

#### **Tenue de table de marque en période de suspension**

Jimmy CHARBONNEAU a tenu la table de marque du National de La ROCHE SUR YON des 8 et 9 Février 2020 alors qu'il était suspendu. L'affaire a été transmise pour avis au Président de la Commission de Discipline Fédérale.

#### **Affaire Frédéric VANET**

Monsieur VANET vient d'être traduit le 5 Février 2020 en Discipline Régionale de discipline pour le motif « comportement indélicat et écrit désobligeant ». Ses mails à l'attention du Président de la FFPJP, continuent. Il lui a été répondu le 20/02/2020 que les faits relatés, relatifs à Georges MALLET, sont du ressort de nos organes déconcentrés concernés.

#### **Discipline / Affaire « médiation CD44 »**

Tous les échanges de mails entre les personnes concernées ont été transmis au Comité Directeur ainsi que la demande d'aménagement de peine des 3 joueurs concernés (voir sous la Commission de Discipline).

#### **Incidents de la Finale PPF du 16 au 18 Janvier 2020**

Les rapports d'arbitres reçus par mail le 02/02/2020 ont été transmis pour avis à la Commission de Discipline Fédérale qui a décidé de ne pas engager de poursuites.

*Le Comité Directeur précise que le Jury ne doit plus être composé en majorité de membres organisateurs. Les compositions de jury sont du ressort du délégué officiel de la FFPJP. Notre article précisant les compositions de Jury va être modifié en ce sens (Michel LE BOT).*

#### **Incidents Coupe de France lors de la rencontre Bron / Lyon Canuts**

Le rapport de l'arbitre régional reçu le 04/02/2020 a immédiatement été transmis au Président de la Commission Fédérale de Discipline.

Le Président de la FFPJP a décidé l'engagement de poursuites. A été incluse au dossier la dernière demande du Club de BRON concernant les propos tenus par une personne de l'encadrement du club des Canuts.

### **Affaire DUVARRY**

La juridiction a, sur la demande des défendeurs, renvoyé cette affaire au 25 mai prochain (l'ensemble du dossier a été transmis aux membres du Comité Directeur).

### **Affaire Ligue Antilles Guyane**

L'assemblée générale de la Ligue Antilles Guyane initialement prévue le 15/02/2020 en Guadeloupe avait été annulée et reportée suivant notre communiqué FFPJP du 20/01/2020 comportant un échéancier d'assemblée générale à tenir.

Martinique : depuis rien ne se passe sauf des incidents en Martinique venant de personnes réfractaires qui ont déposé motion de défiance contre leur Comité Départemental quant au devenir de la Ligue Antilles Guyane qui bloquent les accès au Comité Départemental et aux championnats départementaux. Une même motion de défiance se met en place en Guadeloupe (voir ci-après). Suite à nos demandes nous avons bien reçu les statuts des CD Martinique et Guadeloupe.

Guadeloupe : un courrier d'un Président de Club nous est parvenu avec « motion de défiance ». Les statuts et règlements intérieur ont été transmis au président de la FFPJP avec la mention que la Guadeloupe s'est constituée en Comité Régional. Un second mail adressé au Président de la Guadeloupe, est parvenu du même dirigeant, en copie, concernant des mutations non conformes et le document attestant la sortie de la Guadeloupe de la Ligue Antilles Guyane. Nous attendons bien sûr réponse qui sera donnée par le Président du CD Guadeloupe.

### **Questions du Président de la Martinique**

1) Depuis la saison 2016 l'intitulé ligue n'est plus d'actualité, actuellement les ligues ont le titre de Comité régional. Serait-il possible dans les caraïbes, entre les comités de 971, 972,973 et les Iles du nord de constituer un Comité Régional avec l'accord de tous ? Sans une réponse positive le Comité Martinique adoptera à elle seule statutairement le titre de Comité Régional.

**Réponse** : *oui les CD 971, 972 et 973 peuvent se constituer en Comité Régional à entité sportive. Il faut cependant attendre le résultat du vote de l'AG de l'ex ligue Antilles Guyane quant à son devenir. En cas de cessation de l'ex Ligue Antilles Guyane et de non constitution d'une nouvelle ligue sportive le CD Martinique pourrait se constituer en Comité Régional. Ceci ne lui donnerait de toute façon pas de droit à des équipes qualifiées aux Championnats de France à ce titre régional mais conserverait uniquement celles attribuées au titre du CD. En effet il faut qu'un Comité Régional soit constitué d'au moins 2 départements pour avoir droit à des «équipes régionales » aux CDF.*

**Décision** : *au vu des évènements, il est demandé à Lucienne MARIE-LUCE d'avancer l'AG de la Ligue Antilles Guyane au mois d'Avril. La fédération y délèguera un membre voire deux du Comité Directeur de la FFPJP en rappelant de ne pas la placer dans la période du 14 au 19 Avril dans laquelle nous avons Commissions et Comité Directeur de la fédération.*

2) Les subventions allouées au Comité de Martinique sont en baisse. Une triplète qualifiée pour le France revient à la charge du Comité (transport, hébergement, location de véhicule, repas,...) à 5 800€, alors qu'il devra honorer 4 triplètes, doublette etc. De ce fait, le Comité de Martinique demande un effort financier de 50€ à ajouter aux 300€ que donne la Fédération par joueur qualifié au France.

**Réponse** : *il suffit au CD Martinique de faire une demande d'aide financière dans le cadre des subventions ANS (ex CNDS)*

3) Mesdames, Messieurs le Comité de Martinique vous interpelle à ce sujet : actuellement la pétanque Martiniquaise est à l'arrêt. Ceci est dû à un groupe de joueurs licenciés réfractaires illégaux, illégitimes non membres du Comité Martinique et de leur club (se disant membre d'un collectif de joueurs) non reconnu d'aucune instance dirigeante officielle.

Ils bloquent l'accès du siège du comité pour que les qualificatifs de championnat et concours officiel FFPJP ne se réalisent pas, entravant avec l'ex dirigeant du Comité Martinique les réunions de Présidents de Clubs et Assemblée générale.

Quelle est votre disposition et quelles seront les mesures prises à l'égard de ces licenciés pour les incivilités et entraves commises à l'encontre de la pétanque Martiniquaise ?

**Réponse :** *les auteurs de ces faits sont passibles de Commission de Discipline. Les dirigeants de niveau régional seront passibles d'engagement de poursuites par la Commission de Discipline Fédérale sur base de rapports circonstanciés à nous fournir.*

4) A chaque réunion informelle que participe et organise l'ex trésorier du Comité de pétanque de Martinique, trésorier de l'ex ligue Antilles Guyane, celui-ci se déclare être membre du conseil national de droit. Il s'agit de Monsieur DAQUIN Mathurin.

Le Comité Martinique demande la véracité de ces dires, ou peut-être un titre usurpé ?

Constats :

*Jean-Jacques ROMAIN avait désigné M. ALINE comme suppléant qui a lui-même désigné Mathurin DAQUIN comme remplaçant.*

*Le Président de la Ligue Antilles Guyane, Jean-Jacques ROMAIN a siégé en alternance avec Mathurin DAQUIN dont les présences en Conseil National sont reprises ci-après.*

*2017 - Avril : Mathurin DAQUIN - Septembre : Mathurin DAQUIN*

*2018 - Avril : Jean-Jacques ROMAIN – Septembre Jean-Jacques ROMAIN*

*2019 - Avril : Mathurin DAQUIN – Septembre Jean-Jacques ROMAIN*

*2020 - Février : Lucienne MARIE-LUCE mandatée par le Président Jean-Jacques ROMAIN.*

**Réponse :** *les présences du Président Jean-Jacques ROMAIN et ses remplacements sont conformes et ne font pas de Mathurin DAQUIN un membre de droit du Conseil National de la FFPJP.*

**Litige concernant BOULES SUD LUBERON**

Suite au courrier reçu, et après avoir pris contact avec le Comité Départemental, il s'avère qu'une procédure disciplinaire est en cours contre le club pour statuer sur la demande d'affiliation.

**MADAGASCAR**

La Fédération Malgache nous a fait savoir par mail qu'elle a créé un poste de coordinateur pour vérification des équipes malgaches évoluant en France. Les coordonnées du coordinateur ont été transmises aux membres du Comité Directeur qui pourront ainsi le contacter lorsqu'ils officieront sur les compétitions nationales et internationales.

**Décision :** *nous transmettons également à nos organisateurs de nationaux, internationaux et Evènementiels (action Francis GARRIGUE)*

**Question de Patrick KREWISS (89)**

Les clubs de petites structures, devant l'augmentation du nombre demandés d'initiateurs, BF1, arbitres, ont la crainte d'être « pillés » par les grandes structures. J'ai connu ce phénomène dans une autre fédération. Nous avons réagi avec du retard, alors pensez-vous qu'une indemnité financière ou technique de formation puisse être reversée au club formateur.

**Réponse :** *faire une demande de subvention au moyen du dossier ANS (ex CNDS)*

**CD83 :** demande de licences temporaires pour le National Provençal de TOULON

**Réponse :** *la délivrance de licences temporaires ne s'applique pas pour ce type de concours.*

**Assemblées Générales :**

- **CRO 25-26 Janvier à NARBONNE** (Joseph Cantarelli)
- **Elective TAHITI a eu lieu le 25 Janvier 2020**
- **LOIRET - 02/02/2020** (le Président invité s'est excusé pour cause du Séminaire HN / Professionnalisation de la FFPJP qui se tenait à cette date)
- **Réunion au siège de la FFH 13/02/2020** – Etablissement de la Feuille de Route (Bernadette TROUBAT – Joseph CANTARELLI – Corentin DUTERME)

**USEP** – mail du 21/01/2020 : Communiqué de Presse dans lequel l'USEP souhaite un renforcement de la formation en EPS des professeurs des écoles.

- **Invitation AG CROS PACA le Jeudi 20 Mars 2020** (le Président invité s'est excusé pour cause de la Finale Coupe de France à cette même date. Notons que le Président du CROS PACA sera notre invité sur cette finale)
- **Affaire « ABITBOL - Fédération des Sports de Glace »**  
(Voir sous la Commission d'Ethique.)

#### **IV. FINANCES**

Les comptes de notre fédération sont conformes au budget 2020 au niveau des différentes commissions et des comptes de la FFPJP.

Pour les acomptes sur licences et sur les mutations, nous avons envoyé une lettre aux comités en leur demandant de nous verser un acompte de 70 % sur les licences 2019 et 50 % sur les mutations. Nous avons également inclus le remboursement des indemnités de la Coupe de France 2019/2020 pour les tours régionaux et le paiement des inscriptions à la Coupe de France 2020/2021 (pour 2020, 3 099 clubs soit 30 990 €). L'acompte doit être réglé avant le 31 mars 2020 et à ce jour, nous avons déjà encaissé 25 %.

A noter, les dépenses du Congrès 2020 au Touquet sont estimées à 35 000 €, à ce jour, sous réserve des notes de frais à recevoir. Le budget prévoyait 37 000 €. Nous avons versé 15000€ de la subvention au CD 62 dans l'attente du règlement du solde en fonction de vos remarques ce jour. S'il n'y a pas d'objections, le trésorier propose de solder l'aide financière par un virement de 15000 € au Comité du Pas de Calais.

**Décision : accord du comité directeur à l'unanimité.**

#### **Congrès 2020 à EVIAN LES BAINS :**

Nous avons traité les réservations de l'hôtellerie pour le Congrès. Au vu des retours de l'office du Tourisme, nous vous proposons une réservation sur plusieurs hôtels proches de la salle du Congrès, car le seul hôtel qui pouvait nous héberger (l'Hôtel HILTON) a fait une proposition de prix à 29 420 € alors que la réservation dans les 4 hôtels nous revient à 19 132 €, soit 10 K€ de différence.

**Décision : le comité directeur valide la réservation à hauteur de 19 132 €.**

Pour les repas, nous avons reçu la proposition du traiteur avec des repas à 28 € et le repas de gala à 55 €. Le Comité directeur valide également cette proposition. Pour ce qui est de la salle du Congrès, nous aurons sur place une salle à disposition pour nos réunions de la SAOS et du Comité Directeur.

#### **Demande du CD 10 (M. CHEVALLOT) :**

Nous avons reçu un mail de Mr CHEVALLOT qui demande un remboursement de repas commandés au CD 62 pour le Congrès car un dirigeant n'a pu se déplacer. Le CD 62 a remboursé le repas du vendredi midi mais les repas du vendredi soir, samedi midi et samedi soir n'ont pu être remboursés car le traiteur a facturé les repas commandés par Le CD 62.

Celui du vendredi midi a pu être remboursé car des comités ont pris des repas supplémentaires non prévus dans leur réservation.

Le CD 62 a remboursé le repas du vendredi midi à tous les comités qui en ont fait la demande. M. CHEVALLOT souhaiterait que la FFPJP rembourse directement le CD 10 de 113 € (repas du vendredi soir, samedi midi et soir) et retienne le montant sur le solde de la subvention de 15 000 €.

**Décision : Le Comité directeur décide de ne pas prendre en compte la demande du CD 10 qui ne concerne pas la FFPJP mais uniquement l'organisateur du Congrès qui est chargé de la restauration.**

En dépenses, la Commission arbitrale a déjà bien travaillé avec le rassemblement du pool d'arbitrage à Voiron en décembre 2019. Tout s'est bien passé et le budget a été respecté.

Une demande de Laurent CAUSSE a été reçue, concernant une augmentation du forfait journalier des animateurs sur nos manifestations fédérales (actuellement 300 € jour + 0,40 € /Km, tarif inchangé depuis 10 années).

**Décision :** *le Comité Directeur prend en compte la demande qui sera examinée par la Commission des finances en fin d'année 2020 lors de la préparation du budget 2021.*

Convention de partenariat Crédit Mutuel : la signature de la convention pourrait se faire lors de la Finale de la Coupe de France à Marseille.

Contrat de nos médecins : une étude est en cours pour uniformiser et modifier les contrats de travail.

## **V. CONVENTIONS – PARTENARIATS**

### **Boulistenaute :**

*Après divers échanges, le Comité Directeur décide de ne pas renouveler la convention.*

### **Educnaute :**

La convention a été signée pour 4 ans avec Alain JUILLA à l'occasion de l'assemblée générale du CRO à Narbonne. Un communiqué officiel a été édité.

### **Super Challenge :**

Le Président et le Vice-Président Délégué ont rencontré mercredi 19 Février Bruno GOLE et Georges VENTRE.

*Constat : Le Super Challenge est une manifestation à dotation d'organisateur inférieure à 3000€.*

**Décision :** *la convention sera modifiée et elle ne sera qu'une « convention d'organisation autorisée » établie pour 4 ans dès réception du cahier des charges adapté de l'association. La convention est mise à jour et prête pour envoi avec accord du Comité Directeur.*

### **La Marseillaise**

Reste à finaliser (Xavier GRANDE / Michel POGGI) la question des licences temporaires dont le coût comprend 0,70 € d'assurance MMA, les dotations sur l'affiche qui doivent faire mention séparée des montants des dotations en espèces de celles en lots. Le logiciel Gestion Concours est à utiliser à partir du lundi et le certificat médical obligatoire soit pour 1024 joueurs.

### **QUARTERBACK**

Le Comité Directeur a validé l'annexe relative aux Masters Jeunes uniquement pour la partie « dotation en lots ». La signature est prévue le 05 Mars en amont de la Conférence de Presse de la Finale de la Coupe de France.

### **FCD (Fédération des Clubs de la Défense)**

Nous avons rencontré Patrice DEBRAY jeudi 20 Février qui nous a fourni les dates de ses compétitions 2020. La FFPJP sera officiellement représentée sur les deux Championnats (le dimanche) par Jean-Noël VENON Président du Comité Régional de Bretagne.

Championnat par Equipes : 13-14 juin à Rennes

Championnat Doublette : 27-28 juin à Rennes.

ANIMATION : Centre IGESA : **Institution de Gestion Sociale des Armées**

- TREZHIR : 28 JUIN – 4 JUILLET
- PLOEMEUR : 5 JUILLET – 11 JUILLET
- VERNET : 18 JUILLET – 25 JUILLET
- MONTLOUIS : 27 JUILLET – 1 AOUT
- HYERES : 8 AOUT – 15 AOUT
- AGAY : 22/08-29/08

## **VI. MINISTERE – ANS - CNOSF**

**20/01/2020** - SNU : (Service National Universel) – (mail transféré aux membres du Comité Directeur) l'objet : engager un travail de proximité avec les fédérations volontaires avec réponse de notre volonté de s'investir dans la mise en œuvre du SNU d'ici le 30 janvier 2020 par retour de mail à l'attention du bureau de l'élaboration des politiques du sport - [DS.B1@sports.gouv.fr](mailto:DS.B1@sports.gouv.fr)

**Décision** : le Comité Directeur émet un avis défavorable en raison du trop grand nombre d'actions sur lesquelles nous sommes déjà engagés.

**Contrat de délégation état / fédérations** : le diaporama du Séminaire des DTN du 13 Janvier 2020 a été distribué aux membres du Comité Directeur le 24/01/2020.

**23/01/2020** : Réunions à l'ANS sur le sujet HP (DTN + Président) avec la cérémonie des Vœux du Ministère en soirée.

**24/01/2020** : réunion Ministère / DTN pour la préparation de la SOP 2020 (Procédure Opérationnelle Standard) dont l'objectif est la valorisation des actions de notre fédération en direction des enfants scolarisés.

**29/01/2020** : mail du Ministère concernant l'action « Sport Féminin Toujours » des 1er & 2 février 2020 (transféré à Mireille NOEL et DTN).

**31/01/2020** : Communication ANS (transmise au Comité Directeur).

**12/02/2020** : Réunion avec la Ministre des Sports à Paris (annulée par la Ministre).

**14/02/2020** : Cartographie des structures des PPF (outil de suivi de l'évolution des Parcours de Performance des Fédérations au cours de l'olympiade).

**19/02/2020** : note du CNOSF concernant le Plan d'Action « Violences Sexuelles » (transmise au Comité Directeur).

**20/02/2020** : invitation de notre Ministre des Sports à une **Convention nationale de prévention des violences dans le sport** le 21/02/2020 pour laquelle Madame la Ministre des Sports souhaitait la présence personnelle des Présidents de Fédérations. Nous avons dû nous excuser (voir mail ci-après) en raison de la tenue de nos commissions et du comité directeur et conseil national sur ces mêmes dates.

### **CNOSF**

**14/01/2020** - CR des travaux de la Commission Sport & Société → transmis aux membres du Comité Directeur le 16/01/2020.

**17/01/2020** - mail du CNOSF pour l'action « Mon club près de chez moi » lié à la carte passerelle (action Corentin DUTERME).

**29/01/2020** – mail du CNOSF - Contribution du CNOSF au projet de loi / version non définitive (transféré aux membres du Comité Directeur le 30/01).

**31/01/2020** : 20 ans du Mouvement Associatif à la Cité Universitaire (Joseph Cantarelli).

**04/02/2020** – Communiqué de Presse relatif à l'affaire des Sports de Glace (transmis aux membres du Comité Directeur).

**Mercredi 05 Février 2020** : mail d'état d'avancement des candidatures au « **Trophée Club+** » transmis au Comité Directeur. **Nous avons 5 Clubs postulants.**



**Jeudi 06 février 2020 :** « **Jeu des Masters** » - Réunion technique pour l'épreuve de Pétanque au Centre Omnisports de VICHY. Alain KHALINI y assistait en compagnie de représentants des clubs de BELLERIVE et CUSSET qui y ont été conviés.

Extrait du compte rendu de réunion des JEUX DES MASTERS 2020 – 1<sup>ere</sup> édition - jeudi 06 février 2020 – CENTRE OMNISPORT VICHY 03

L'âge des participants a été ramené à 30 ANS et non 35 ANS, être licencié d'une fédération.

NATATION : PISCINE 100M LIBRE / RIVIERE ALLIER 1500M / PADDLE DEPART ROTONDE 2KM600 - COURSE A PIED - TIR A L'ARC - CYCLISME - PETANQUE 2 ATELIERS / POINTS ET TIRS - RAMEUR AVIRON INDOOR

Le candidat pourra participer à 4 sports individuels + 1 collectif (5 épreuves) ou bien 1 ou 2 Sports comme il le souhaite. Pour obtenir un classement il faudra avoir participé à 3 épreuves. Les inscriptions se feront sur INTERNET uniquement. On parlera d'un forfait qui sera d'environ 200€ pour les 4 jours. (Inscriptions, cérémonie d'ouverture, restauration du midi) L'inscription se fera en ligne au printemps. 5000 compétiteurs sont attendus.

Un programme a été ébauché du Jeudi 01/10/2020 au Dimanche 05/10/2020.

#### ACTIVITES PETANQUE :

- Au boulo-drome de Bellerive / 32 TERRAINS
- Le déroulement des EPREUVES AVEC 2 ATELIERS : un atelier de points (10 boules sur 2 distances (5 boules à 6m et 5 boules à 8m) un cercle de 1m comprenant le but un atelier de tir (10 boules avec la même configuration que le point et obligation de sortir la boule du cercle. 1 point sera attribué par réussite. Le matériel nécessaire soit 96 boules et 64 cercles seront fournis par le CR AURA.
- Le candidat sera repéré par son NOM et n° de DOSSART et un relevé de points journalier des concurrents sera effectué en fichier Excel.
- L'organisation du point de vue fédéral sera pilotée par le CR AURA avec la participation de Christophe ARSAC.

**Vendredi 7 Février 2020 :** Commission Médicale CNOSF (Jean-Pierre IANNARELLI).

**Vendredi 7 Février 2020 :** Reportage Mon Club par la Chaîne Sport en France sur l'Union Pétanque Argonnaise (excellente vidéo transmise au Comité Directeur et mise sur le site FFPJP).

**Vendredi 7 Février 2020 :** Interview écrite de Denis MASSEGLIA chez Jean-Jacques BOURDIN relative à l'affaire ABITBOL / Fédération des Sports de Glace. Voici le mail adressé par notre Président au Président du CNOSF « *Cher Denis, félicitations pour tes propos et là où je te soutiens totalement c'est que le sport ne connaît pas que les violences sexuelles. La violence est aussi verbale et physique. Nous vivons dans une société, dont nous sommes le mouvement sportif qu'un échantillon, qui devient de plus en plus agressive. Oui nous avons besoin d'être aidés par l'état et tous ses services concernés.* ».

**06-07/02/2020 :** **Global Sports Week** à Paris au Carrousel du Louvre où Denis Masegla intervient le jeudi 6 sur le thème de la Performance sociale des clubs sportifs.

**Lundi 10 Février 2020 –** mail CNOSF - Avant-propos Mouvement sportif PJJ (version en cours) et Propositions du CNOSF Projet de Loi version en cours (distribué aux membres du Comité Directeur).

**Mardi 11 Février –** Réunion des FNO au CNOSF (excusé)

Les présentations BeSport et de la Chaîne Sport en France ont été transmises à William ROUX – Corentin DUTERME – DTN

Nos deux interlocuteurs privilégiés sur ces deux sujets sont :

- Léo ADAM, pour le projet « Mon Club près de chez moi ». [leoadam@cnosf.org](mailto:leoadam@cnosf.org) (0140782947)
- Louis KNUSMANN, pour la chaîne Sport en France et plus généralement pour l'ensemble des sujets liés à la médiatisation. [louisknussmann@cnosf.org](mailto:louisknussmann@cnosf.org) (0140782953)

**25/02/2020 :** Séminaire développement des pratiques au CNOSF (Joseph Cantarelli).

**26/02/2020** : Réunion de présentation des différentes informations relatives aux aides personnalisées (DTN).

**Lundi 02/03/2020** – Réunion du programme « dirigeantes » à Paris (Mireille NOEL).

**Mardi 3 Mars 2020 - Evénement Sport Ecoresponsable (RSO) de 14h à 18h** au CNOSF (RSO = Responsabilité Sociétale) : Joseph CANTARELLI.

**18 Mars 2020 - AFSVFP** - Assemblée Générale 2020.

**Jeudi 26 Mars 2020 - Séminaire Education** - au stade Charlety- à Paris (Anna MAILLARD).

**Vendredi 27 Mars 2020** - Remise des Trophées Clubs+ au CNOSF.

**Jeudi 2 Avril 2020** - Séminaire « Place des OF du mouvement sportif dans le champ de la FPC » - Structuration autour des enjeux de qualité et de positionnement sur les « nouveaux » marchés de la formation professionnelle (William ROUX – Corentin DUTERME).

**23 avril et 24 avril 2020** : 20<sup>e</sup> édition du Colloque national pour un sport sans dopage organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français, le Ministère des Sports et l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (IANNARELLI JP).

### **Olympisme / Paris 2024**

**Mail du 03/02/2020** – Donner aux jeunes l'envie de bouger et de faire du sport : transmis à DTN / Loic Fuentes le 04/02/2020 qui étudie notre possible entrée dans cette action pour laquelle Anna MAILLARD précise que cette semaine Olympique est essentiellement coordonnée par les établissements scolaires, à l'échelle locale. Nos relais privilégiés sont les fédérations sportives scolaires qui proposent des « ateliers » sur différentes activités, dont la pétanque, avec la probabilité qu'il y en ait davantage où nous avons des conventions départementales. Cette année, les organisations restent donc locales, et il sera envisagé de coordonner directement des manifestations plus importantes lors de la prochaine semaine ou journée olympique. Par contre, le communiqué précise que le Label Génération 2024 peut s'appuyer sur une de ces manifestations-là. La campagne 2020 de cette labellisation débute en février jusqu'en juin pour connaître les résultats. Nous allons de nouveau communiquer dessus via nos écoles de pétanque afin d'accompagner les projets et recenser ceux présents sur ces manifestations afin de rebondir sur l'existant.

**Mail du 06/02/2020** : Paris 2024 | Communiqué de presse - L'Agence française de développement et Paris 2024, une coopération inédite au service du développement durable par le sport dans le monde (transmis aux membres du Comité Directeur).

**UNSS** : CDF du 11 au 13 Mai à CLERMONT FERRAND (63) – (Patrick GRIGNON).

### **Agence Nationale du Sport (ANS)**

Le Logo CNDS n'est plus valable et doit être retiré de toutes nos communications dans lesquelles il est à remplacer par celui de l'ANS ci-dessous.



## INTERNATIONAL

- CEP

- La Corse du Sud avait posé candidature auprès de Mike PEGG (au Touquet) pour organiser un Championnat d'Europe à savoir le Tête à tête, Doublette Hommes et Femmes et Doublette Mixte 2022 qui est déjà attribué. Mike PEGG leur a proposé ceux de 2023. J'ai rappelé aux deux organes que les candidatures doivent passer et être acceptée par le Comité Directeur FFPJP.
- Affiliation en cours de la Lituanie
- Comité Directeur CEP : 6 et 7 Mars 2020 au siège à BELVAUX (LUX)
- Congrès de la CEP : 3 et 4 Avril 2020 au siège à BELVAUX (LUX)

### Promotion du Jeu Provençal à l'international

- Nous ferons, à la demande de la CEP, en fin de Congrès, une démonstration de Jeu Provençal en Doublette le 4 Avril à 14h devant les Présidents et Délégués des Fédération Européennes.
- Les joueurs composant les doublettes sont : GIRARD Cédric, BONZI Olivier, BONZI Hervé et BOIRON Jean-Claude.
- Une 2<sup>ème</sup> démonstration aura lieu en Carré d'Honneur du CE Espoirs et Jeunes Hommes et Femmes de SAINT PIERRE LES ELBEUF (76) des 1 au 4 Octobre 2020.

- CMSB : AG du 8 février avec à son ordre du jour la dissolution de la CMSB

Samedi 8 février, après une réunion du Comité Directeur de la CMSB, les trois présidents des fédérations internationales (FIB - FIPJP & CBI) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire. Selon les statuts de la confédération, ils sont seuls à en faire partie. Ils ont simplement chargé à l'unanimité Frédéric Ruis d'assurer l'intérim en attendant que le passage de la CMSB (structure dépassée), à une véritable fédération internationale soit terminée. Et vu que le mandat de Claude Azéma arrivait à son terme, il n'était pas utile de procéder à une élection pour les deux mois précédant l'assemblée générale FIS et de Sport Accord à Pékin où Claude Azéma présentera ce changement. Claude AZEMA travaille d'ailleurs depuis plusieurs mois aux nouveaux statuts en liaison avec des avocats et des représentants des institutions internationales concernées.

- FIPJP

La Corse a postulé pour l'organisation du Championnat du Monde 2024 Triplette Hommes à AJACCIO. Cette candidature s'ajoute à celles de CLERMONT / FERRAND et d'ALBERTVILLE.

## VII. COMMISSIONS

### A. ARBITRAGE

#### Résultats aux examens :

Pôle National Arbitrage : admissible	Laëtitia AIGUEPERSE CD 87
Examen National : admissibles	
DUPUIS Maxime	CD 77
GRIMAUD Lydia	CD 86
GUYON TROUILLAUD Carole	CD 53
MARICHAL sylvain	CD 62
MONNIER Frédéric	CD 25

La CNA poursuit son tour des régions concernant l'Audit sur l'Arbitrage.

Actuellement 5 régions ont été consultées et les autres sont ou seront programmées durant le premier semestre. Les résultats de l'Audit devraient être présentés au Comité Directeur du semestre 2020 avec la présence du conseil des Régions.

A l'issue, des propositions seront faites au Comité Directeur pour validation.

La CNA demande que soit modifiée la composition du jury de concours afin de ne plus voir les élus fédéraux mis en minorités dans des décisions de jury de concours.

**Décision : accord du comité directeur**

Une proposition sera faite par la CNA lors du prochain comité directeur d'avril.

## **B. CALENDRIER FEDERAL**

La proposition du calendrier fédéral 2021- 2024 est en étude en Comité Directeur.

## **C. CARCERAL**

Comme les autres années, la Maison d'Arrêt de Digne organise une semaine d'activités sportives, du 23 au 27 mars 2020, en faveur du Sidaction. La journée du 27 mars sera consacrée à la pétanque et la FFPJP prendra en charge les arbitres et fournira quelques lots.

## **D. CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

### **Championnat de France Tir de précision**

Les courriers de CR, (dont un recours formulé par PACA auprès des membres du Comité Directeur de la FFPJP), de CD nous parviennent ainsi que de nombreux appels téléphoniques, les post relatifs sur les réseaux sociaux, témoignent de la difficulté de nos organes déconcentrés à organiser de façon uniforme les phases pré-qualificatives aux championnats départementaux notamment au niveau des clubs. Ces disparités entre territoires sont dues, entre autres interprétations des modalités, surtout aux précisions apportées par la note de Janvier 2020 qui a fait suite aux questions écrites du Congrès du Touquet par rapport à celle du 18 Novembre 2019 que des Comités avaient déjà mise en application.

Pour ne pas entraver l'immense travail nécessaire à ces organisations des phases pré-qualificatives, et le bon état d'avancement constaté, le Comité Directeur a décidé :

*De considérer cette première édition comme « pilote » pour la partie des phases pré-qualificatives avec l'exigence que les championnats départementaux et régionaux se déroulent impérativement selon les modalités et règlement des Championnats du Monde du Tir de Précision. Une note officielle en ce sens part cette semaine à l'attention de nos Comités Régionaux et Départementaux.*

## **E. CENTRE NATIONAL Michel DESBOIS**

Nous poursuivons l'approfondissement des études relatives aux dossiers des 3 sites retenus. Le Président a rencontré le personnel l'après-midi du 20/02/2020 pour expliquer la démarche retenue par la Commission CNPJP approuvée ensuite par le Comité Directeur.

### **- Visite de VICHY du 06/02/2020**

Présents :

FFPJP : 4 personnes Joseph CANTARELLI – Corine VEROLA – Jean-Marie MARAUX – Xavier GRANDE

Communauté de Vichy : Philippe COSTELLE et le Directeur des Services

CD03 : 4 personnes dont Joël GOVIGNON – Max LARVARON

Démarche / Echancier : notre Président donne l'information que conformément à nos statuts le choix du site retenu sera mis au vote au Congrès de Décembre 2020 à EVIAN ce qui reporte le démarrage des travaux d'au moins une année.

Présentations / échanges

- La Communauté de Vichy est propriétaire du Parc Omnisport sauf le Golf et l'Hippodrome qui sont privés. Le CREPS appartient à la Région AURA

- Le site proposé pour le CNPJP n'est pas constructible aujourd'hui (zone N qui peut être transformé en NS mais prend 1 an pour la modification du PLU)
- La zone est inondable (Allier) mais à inondabilité lente (36 à 48h donc prévisible) d'où la nécessité d'obtenir des droits de dérogation pour des services d'intérêt général mais sans hébergement. A relever que le site prévu pour le CNPJP est à 500m de l'Allier.

#### Projets / Atouts

- Le CPJ (Centre de Préparation aux JO) est en cours avec réfection du CREPS AURA avec comme objectif 2022 (une mutualisation est possible). L'ensemble des différents projets de Vichy Communauté représente un budget de 45 Millions.
- Vichy a le Label Terre de Jeux et accueillera des délégations des JO, et organise les Jeux des Masters (dont la Pétanque fait partie des disciplines retenues) en vue des Masters Games 2025.
- Parkings : 3000 m2 gratuits avec 400 chambres dans le site dont 50 lits haut de gamme pouvant être dédiés à la FFPJP
- Le centre thermal qui appartient à l'état va être transféré à la ville de Vichy ce qui augmentera la capacité hôtelière qui est actuellement de 1200 chambres
- Surface disponible pour la construction de notre CNPJP : une zone de maximum 3,3 ha ou une zone minimum de 2,4 ha. La vente en cession n'est pas prévue par principe sauf exception pour un centre national ce qui est notre cas.
- Cas d'achat ou bail : le prix de vente estimé au mètre carré est de 45 € non viabilisé (Vichy doit nous fournir les coûts des raccordements). Confirmation nous est donnée par Monsieur le Maire qui nous a rejoints au déjeuner, que nous pourrions avoir accès à la propriété du terrain prévu pour le CNPJP
- Un bail de 30 / 40 ans aurait la même base de prix 36 000€ / an pour la zone minimum ou 50 000€ pour la zone maximum.
- Restent à chiffrer : la taxe foncière, les flux (le photovoltaïque est possible dans le site), le coût des structures mutualisables, les partenariats spécifiques possibles, aides et subventions. La fibre est disponible et appartient à la Communauté de Vichy.
- L'utilisation du boulodrome est éventuellement mutualisable avec celui existant pour certaines actions. Le boulodrome fédéral ne pourra être ouvert au public et clubs locaux seulement pour des actions de développement des pratiques comprises dans notre PSF et surtout pas pour organiser des concours.

#### **Présentation de Rémy LAGARRIGUE de la Société REDMAN**

REDMAN est une société experte (startup) d'accompagnement de projets comme le nôtre du début (non facturé) à la fin. Le coût total REDMAN sera de 5% du coût total de notre projet.

Echéancier : il nous faut commencer aujourd'hui (après les élections municipales) pour avoir une présentation à soumettre au vote au Congrès d'Evian.

**Décision : le Comité Directeur donne mandat au Président Joseph CANTARELLI et à Xavier GRANDE pour travailler avec REDMAN dans le cadre du CAD (Contrat d'Accompagnement de Développement du projet)**

Il est constitué un Comité de Programmation composé de Joseph CANTARELLI - Jean-Marie MARAUX - Michel ROBERT - Corine VEROLA - Xavier GRANDE - Kévin GALLIER - Christian VIGNOT - DTN - William ROUX. Les premières réunions sont programmées du 14 au 16 Avril 2020 au siège. Après quoi nous aurons un programme, un montage juridique par un expert, un comité de montage pour Cabriès, Septèmes ou toute autre commune dans la même zone à titre de comparaison et Vichy. REDMAN peut travailler indifféremment sur chacun des sites candidats.

- Dès lors nous pourrions lancer la demande de subvention en équipements sportifs. A partir du choix, 18 mois sont nécessaires pour mener le projet à terme ce qui donne un échéancier de construction pour 2022 voire 2023.

**La démarche** : le Comité Directeur proposera le site choisi lors du Comité Directeur de septembre ou au plus tard celui de novembre qui sera soumis au vote du Congrès d'Evian.

Le choix du site sera fait sur base d'une « grille d'analyse des projets » pour laquelle nous avons défini 7 critères prioritaires avec pondération des critères en question. Cette grille sera soumise au Comité Directeur de juin.

## **F. COMMUNICATION**

**Boulistenaute** : Traditionnellement, les médias ont deux sources de revenus : les abonnements et les publicités. L'actualité pétanque est en grande partie faite par la FFPJP, qui donne matière à Boulistenaute, qui trouve son compte à traiter l'actualité fédérale. Les articles relatifs à la fédération rapportent beaucoup de connexions qui sont une source de revenus pour Boulistenaute. Par exemple l'annonce de la sélection CM Seniors & la Coupe de France ont été largement traitées par Boulistenaute. Le fait que Boulistenaute tire déjà profit en traitant les sujets fédéraux ne justifie pas à nos yeux une contribution supplémentaire de la fédération.

En ce qui concerne la proposition de Boulistenaute de faire apparaître les partenaires FFPJP, la commission ne l'estime pas judicieuse. En effet, ceux-ci signent un partenariat avec la FFPJP et leur image n'a pas à être associée à un site internet hors cadre FFPJP.

**Site fédéral** : le travail sur un site fédéral est un vrai travail de professionnel : web master. Claude a assuré cette tâche pendant de nombreuses années, mais étant donné le temps nécessaire pour cette mission, il n'est plus raisonnable de demander cela à un bénévole. Le comité directeur doit anticiper le départ de Claude et envisager dès à présent une solution pour être opérationnel au 1er décembre.

La SAOS PROMO PETANQUE souhaite créer un site beaucoup plus ouvert pour mieux communiquer sur ses actions dont le Club des partenaires et non seulement sur la Boutique fédérale. Une mutualisation serait possible entre la FFPJP et la SAOS (en interne ou en externe). En plus d'un Web Master, la FFPJP a de nombreux besoins en création de visuels (graphiste). Elle fait appel aujourd'hui à une société qui donne pleine satisfaction. Les coûts doivent être étudiés pour choisir la meilleure option possible : prestataire externe ou embauche.

**WebTV** : l'année 2020 pose quelques problèmes de disponibilités des réalisateurs, Claude et Loïc. Le tableau précis du calendrier 2020 a été défini. Il a été décidé par le comité directeur qu'en cas d'absence de réalisateur, la WEB TV sera remplacée par des Facebook live dont le dispositif est beaucoup plus léger.

### **Etat du matériel et commandes :**

Liste matériel : commande de février.

- Kakémonos format XL (panneaux interviews pour nos panneaux TV) x 3
- Banderoles FFPJP (100m)
- Flat-cube (box de rangement, aménagement carré d'honneur TV et espaces VIP/village)
- Panneaux Dibond (2 Web ; 6 FFPJP et 5 pour les villes du Pétanque Tour)
- Instand (mur d'images pour la remise des récompenses de nos championnats de France)

**Journal la Marseillaise** : *La Provence* est le partenaire presse écrite exclusif pour communiquer sur la Coupe de France. *La Marseillaise* n'est donc pas la partenaire associée à l'évènement mais la FFPJP étudie la possibilité d'y acheter des espaces publicitaires pour la manifestation.

**Les radios** : la FFPJP doit avoir un vrai partenaire radio. L'an passé, une rencontre avait eu lieu avec la radio Régie pour le Pétanque Tour. Le projet est annulé. On a signé avec France Bleu Provence pour la Coupe de France. La communication sur le scolaire passera sur RadioStar, partenariat du CROS PACA.

**Les championnats télévisés** : La FFPJP poursuit son projet d'amélioration des carrés d'honneur, et plus généralement des Championnats de France, vitrines de la fédération.

A Lanester lors du Triplette Seniors, comme à Montauban lors du Doublette Mixte, il y aura un dispositif télé novateur : tribunes surélevées et terrain télévisé perpendiculaire aux autres jeux, donc parallèles au car podium et à la tribune principale.

L'objectif est de rendre le carré d'honneur toujours plus attractif visuellement, et de conserver au public une bonne visibilité.

**Pétanque Tour** : La tournée 2020 sera la 9<sup>ème</sup> depuis sa création. 5 étapes sont au programme à l'heure actuelle, elles sont en ligne sur le site de la FFPJP.

- Pontivy (16-17 juin)
- Brive (30 juin et 1<sup>er</sup> juillet)
- La Crau (29 et 30 juillet)
- Les Sables d'Olonne (5-6 août)
- Concarneau (26-27 août).

En 2020, on passe de 4 à 2 joueurs pour le Jeu Provençal. Les objectifs sont atteints avec 2 étapes avec option Jeu Provençal : Pontivy et La Crau.

A noter l'augmentation des recettes venues des subventions accordées par les villes étapes. La FFPJP veille à ce que le coût du Pétanque Tour soit stable, depuis que la totalité des frais relatifs à cette organisation sont pris en compte.

Nous avons d'ores et déjà une ville qui souhaite accueillir une étape en 2021 : Limoges (87).

### **Coupe de France** :

La billetterie est ouverte sur le site de la FFPJP pour la Coupe de France depuis le Congrès.

Comme prévu, un teaser d'annonce a été réalisé. Merci à Loïc. La commission souhaite systématiser cette pratique selon le principe suivant :

En ce qui concerne le site d'accueil au Palais des Sports, 4 salons seront à dispositions (1 presse, 1 joueur, 1 fédération et organisation, 1 VIP).

Au niveau communication, les réseaux sociaux sont très actifs par le concours pronostic avec cinq vainqueurs pour une centaine de participants.

Des interviews et des jeux concours sur la Radio Partenaire, France BLEUE Provence ont commencé sur l'antenne (A gagner : nuit chez Odalys, triplète de boule, un pass VIP, un autre jeux concours avec des triplètes de boules à gagner).

Des annonces dans la presse écrite interviendront une fois par semaine (La Provence), dès février et plus régulièrement sur mars.

Des insertions publicitaires sont prévues dans le magazine SportMag et Planètes Boules.

Un affichage est prévu dans la ville (accord de la Métropole pour 200 panneaux abris bus, 100 panneaux digitaux) et le Tunnel du Prado avec panneau digital.

Un partenariat a été créé avec le RC Toulon (annonce de la Coupe de France lors d'un match en direct sur Canal +, et en contrepartie, annonce de la fête du rugby, match Toulon-Toulouse lors de la coupe de France). Des joueurs du RCT viennent lors du tirage et il est prévu également Steve Mandanda (OM).

Jérôme FERNANDEZ est le parrain de cette compétition.

Une caméra mobile sera installée pour les boules décisives dans les parties non télévisées. Un procédé a été mis en place pour la remise de la coupe en instantanée pour la télévision.

## **G. CNC**

### **Règlements** :

Comme présentée au congrès, la mise à jour des règlements a été effectuée et distribuée aux comités départementaux et régionaux dans la foulée du congrès.

### **Inscriptions des équipes pour le CNC 2020** :

#### **Pour le CNC open** :

Les 112 équipes sont inscrites dans les 3 divisions, (1 club n'est pas reparti) ce qui fait 87 en reconduction de l'an passé et 25 provenant des différents CRC (22 champions + 4 équipes supplémentaires). A noter que pour la première année sera présent un club de la région Corse.

Pour le CNC féminin :

64 équipes inscrites dans les 2 divisions, 44 équipes en reconduction de l'an passé et 20 provenant des différents CRC

Constitution des groupes :

Les groupes 2020 avec les différents lieux de rencontres sont constitués avec une diffusion auprès des clubs, CD et CR.

Rappel des dates :

CNC open :

1<sup>ère</sup> journée : 10-11 octobre

2<sup>ème</sup> journée : 24-25 octobre

3<sup>ème</sup> journée : 7-8 novembre

Finale à Saint Pierre les Elbeuf du 20 au 22 novembre

CNC féminin : Idem CNC open

Informatisation du suivi des listes :

Il n'est pas possible techniquement d'intégrer le suivi des listes dans GESLICO. Cependant la région Centre Val de Loire a développé son propre programme de suivi. Le comité de pilotage va se rapprocher de la région et échanger avec Didier SCHMITT en charge de l'informatique.

CNC jeunes :

Des travaux seront menés avec la commission jeune et la DTN pour définir le futur du CNC jeunes notamment concernant les écoles de pétanque, la séparation des championnats ou l'intégration d'équipes venant de l'UNSS.

Finales CNC jeu provençal, vétérans et jeunes :

Les finales auront lieu à Saint Yrieix du 16 au 25 octobre. Patrick GRIGNON a effectué une visite du site notamment pour l'emménagement des terrains (passage du jeu provençal à pétanque).

2021 :

La candidature pour l'organisation du CNC Jeu Provençal en 2021 de Fenouillet (31) avec un courrier d'approbation de la Mairie

## **H. COUPE DE France**

Présentation de la Finale par Xavier GRANDE (*cf. communication*)

## **I. DISCIPLINE**

Affaire CD44/CD49 : après un entretien avec Patrice MARZAT qui avait rencontré les trois joueurs concernés à CHOLET, le Comité Directeur considère que leur rendre leur licence tel qu'ils le demandent (en les autorisant uniquement à pouvoir jouer que les concours départementaux) s'apparente à une remise de peine. Le Comité Directeur de la FFPJP ne peut pas aller à l'encontre de la dernière instance qui a refusé toute remise de peine. Il est rappelé que les joueurs auraient dû faire appel comme indiqué sur la notification de sanction. Du fait de la menace de blocage de l'accès des championnats départementaux du CD44 et le Championnat Régional de TRIGNAC programmé dans le 44 le Comité Directeur a pris la décision suivante.

**Décision** : la FFPJP adressera un courrier d'information des faits aux directeurs de la DDCS44 et DDCS49, à notre Ministère des Sports, à la Préfecture de Loire Atlantique et du Maine et Loire.

Copies : CD44 et 49 et CR Pays de Loire.

## **J. ENTREPRISE**



Le championnat de France entreprises aura lieu à Tours (37) au mois de mai lors du pont de l'ascension du 21 au 24 mai. Les compétitions de pétanque auront lieu au boulodrome de Tours. La FFPJP sera représentée par le CD 37 et le CR Centre Val de Loire.

## **K. EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Le Schéma de Cohérence est en cours de construction. Le questionnaire envoyé aux Présidents de Régions et Départements connaît pour l'heure un taux de réponse de 20%. Nous relançons ici nos organes déconcentrés pour nous apporter réponse.

Le recensement des équipements couverts est en cours avec la classification A, B, C, D telle que prévue à notre RES. Les boulodromes de 8 / 16 pistes seront classés en « local » et ceux inférieurs à 8 pistes en « proximité ». Dans tous les cas c'est la surface d'évolution qui prévaut !

Les projets en cours depuis la dernière réunion sont:

SAINT GREGOIRE (35) – Bretagne : NC

NEUFCHATEAU (88) – Grand Est : ancien bâtiment à réaménager en boulodrome (9 à 10 pistes)

PESSAC (33)- Nouvelle Aquitaine : réhabilitation du boulodrome existant

CHATEAU SALINS (57) – Grand Est : 16 pistes

MEUDON (92) – Ile de France : 16 pistes non fermé des côtés

AUCH (32) – Occitanie : 1 500m2 avec photovoltaïque

Prochaine réunion de la Commission ES : Jeudi 16 Avril de 14 :00 à 17 :00

## **L. ETHIQUE**

### **Fonctionnement de la commission**

Le responsable Bertrand GUERINEAU, qui est en activité professionnelle, a plus que jamais besoin d'aide administrative (convocations, préparations des séances, gestion et réponse aux mails etc...) ce que font Véronique BAJOLLET et Michel LE BOT. Il trouve la mission passionnante tout en considérant que le mieux serait de lui trouver un remplaçant.

### **Violences sexuelles dans le sport**

Notre Président contacte le responsable en charge au Ministère pour lui signaler le cas d'un de nos licenciés qui était éducateur de pétanque entre 2005 et 2009, condamné en 2012 à 18 mois de prison dont 9 ferme et que l'on retrouve au contact d'enfants en tant que licencié spectateur en 2019.

### **Procédure FFPJP « Violences Sexuelles »**

Les membres du Comité Directeur ont étudié les notes relatives aux violences sexuelles qu'ils ont reçues : la 1ère note le 11/02/2020, la 2ème note le 15/02/2020 et enfin la 3ème note le 19/02/2020.

Un premier examen d'une procédure interne est en cours et nous finaliserons suivant la teneur du CR et les travaux de synthèse du CNOSF et du Ministère.

Si les enquêtes d'honorabilité, qui impliqueraient d'avoir des référents FFPJP et de ses organes déconcentrés, venaient à concerner les élus des Comités Directeurs, les éducateurs sportifs, les arbitres et les bénévoles nous arriverions à pratiquement le 1/3 de nos licenciés.

## **M. FEMININES**

Une réunion de travail a été organisée le jeudi 20 février 2020 en présence de Mireille Noël et Anna Maillard sur le thème de la commission féminine. Comme il a été convenu à l'occasion du Congrès du Touquet, les résultats des deux questionnaires vont être envoyés aux comités départementaux et régionaux et si possible aux responsables des commissions féminines.

Les actions envisagées sont donc les suivantes :

- Etablissement d'un Press-book qui sera déposé sur le site internet afin de proposer des concours, manifestations qui fonctionnent bien sur notre territoire
- Elaboration d'une affiche « flash » avec un bon slogan pour attirer de nouvelles licenciées.

Un devis va être demandé à notre graphiste. Les affiches seront envoyées par voie

électronique auprès des comités départementaux et régionaux pour affichage dans les boulodromes, les clubs....

- On a déjà identifié le « Marathon féminin » comme une manifestation qui regroupe les élites et les équipes locales. C'est sans doute une bonne piste pour le développement de la pétanque au féminin.

## **N. HANDI PETANQUE**

**01/02/2020** : mail du CPSF - Bilan du développement des pratiques 2019 (transmis à Bernadette TROUBAT et à la DTN)

**13/02/2020** - FFH : établissement de la feuille de route 2020 (TROUBAT Bernadette – DUTERME Corentin – Joseph CANTARELLI)

Le National de Gy est reconduit ce qui en fait la 2<sup>ème</sup> Edition.

Le sujet Handi Pétanque fait partie de l'ordre du jour du Congrès de la CEP de cette année. L'espoir est d'encourager les nations affiliées à la CEP de développer des actions en faveur du public non valide et pour la CEP d'aller ensuite vers l'organisation d'un évènement spécifique européen.

## **O. INFORMATIQUE**

Le nombre de licences est de 254 800 licences au 20 février dont 24 000 nouvelles licences, soit presque 10%.

Les mutations internes sont au nombre de 15 002 et les mutations externes à 2 882.

100 licences sont en suspension administrative par manque de mutation.

Au vu des stocks et du délai de fabrication qui s'élève à cinq mois, il nous faut commander rapidement de nouveaux lecteurs.

Décision : le comité directeur donne son accord pour l'achat de lecteurs (nouvelle puce)

## **P. JEUNES**

### **➤ COMPLEMENTS D'INFORMATION**

- Axe 1.1 : il avait été voté par le Comité Directeur d'offrir un cadeau pour les participants aux championnats de France jeunes (joueurs et éducateurs). Il a été acté qu'il sera distribué au championnat de France jeune 1 photo souvenir, 1 boîte de bonbons, 1 porte clé. Une note va être envoyée afin d'expliquer le système SWISS.
- Axe 1.4 : rappel concernant les nationaux et internationaux jeunes. Les remboursements qu'opèrera la FFPJP ne se feront que sur l'arbitre principal et le délégué officiel, tous deux étant nommés par la FFPJP. Cependant, un arbitre principal ou un délégué sur une compétition jeune, ayant eu mandat pour une compétition senior, féminin ou autre en parallèle, ne se verra pas rembourser les frais par la FFPJP et demeureront à la charge de l'organisateur

### **➤ ECHANGES SUR LES QUOTAS ET LES CRITERES DE QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE France**

## **LES INFORMATIONS CI-DESSOUS NE SONT QU'A L'ETUDE**

### Procédure

- La FFPJP définit les critères de classement des comités départementaux : voir deuxième paragraphe
- La FFPJP effectue les tableaux de classement par départements suivant les critères définis ci-dessus et classe les départements en quatre groupes :
  - Un groupe où les critères sont fortement favorables à une qualification départementale
  - Un groupe où les critères sont favorables à une qualification départementale
  - Un groupe où les critères peuvent être favorables à une qualification départementale
  - Un groupe la qualification départementale ne peut se faire.

- La FFPJP transmet ce tableau aux régions en précisant le quota régional (qui résulte du classement effectué ci-dessus via les quotas théoriques départementaux et régionaux).
- Les régions définissent avant la politique sportive qu'elles souhaitent mener : trois choix possibles
  - La région décide de ne qualifier ses équipes que par le département
  - La région décide de se réserver un nombre de places par le championnat régional et en découlent les places départementales suivant les préconisations effectuées par la DTN
  - La région décide d'attribuer les places aux départements suivant les préconisations de la FFPJP et en découlent les places à la région

**A noter : les régions ne peuvent pas qualifier plus d'un quart des équipes présentes en championnat régional. Ceci implique que si une région ne souhaite aucune qualification départementale mais que le nombre de quota qui lui est attribué est supérieur au quart possible, alors elle rendra ses équipes supplémentaires. De plus, les départements estimés dans le quatrième groupe « défavorable à une qualification départementale » ne peut aucunement prétendre à une place départementale, même par l'action du comité régional.**

*Exemple : la région « R » possède 12 départements, provoque un championnat régional à 32 équipes et s'est vue attribuer 13 places à distribuer. Si celle-ci ne souhaite qualifier ses équipes que par la région, le championnat à 32 équipes lui permet de qualifier 8 équipes maximum (1 sur 4), or elle possède 13 places : donc cette région rend 5 places à la FFPJP.*

#### Critères de classement des comités départementaux (dès 2021)

- le nombre de licenciés jeunes
- le pourcentage de participants en championnat départementaux tripléte jeunes
- le pourcentage de jeunes dans le département
- la participation et la performance (selon un système de points) dans les championnats des clubs jeunes et le championnat tripléte de l'année n-1,
- le nombre d'écoles de pétanque et de jeu provençal
- les conventions UNSS et USEP régionales et départementales

### **VIII. DTN**

**CONVENTION HAUTE PERFORMANCE** : Lors de la réunion avec l'A.N.S., le montant de la subvention de 2020 a été maintenu à la hauteur de celle de 2019 qui était, elle, en augmentation de 20 000€ par rapport à 2018. Malgré la réduction des crédits, l'ANS a souhaité maintenir l'aide (Seulement quelques fédérations sont dans cette logique... ce qui montre l'intérêt de l'ANS à notre projet de performance).

**CONVENTION DEVELOPPEMENT** : Sur ce chapitre, l'engagement a été aussi maintenu à la même hauteur. Si pour le développement pour tous, les projets avancent, quelques indicateurs ne sont pas à la hauteur des attentes. Un bilan des actions de développement à l'international montre quelques manques dans la réalisation des projets. Un bilan sera fait en fin de convention pluriannuelle en 2021 pour voir si nous aurons des fonds dédiés. Pour le futur, ce chapitre devrait être transféré aux services des « actions internationales ». Le DTN prendra contact avec sa responsable pour préparer la poursuite de ce programme.

La Direction Technique Nationale réalisera la 3<sup>e</sup> mission en Louisiane du 4 au 20 mars prochain. Suite à l'impossibilité de Jean-Paul GOFFOZ d'assurer cette mission, le DTN assurera seul cette mission étant donné le déplacement de date de la finale de la coupe de France qui mobilisera les autres membres de la DTN.

**HAUT NIVEAU** : Pour l'ensemble des responsables des collectifs, il a été mis en place une formation en collaboration avec l'INSEP. Les staffs de chaque collectif sont venus les rejoindre le samedi 1<sup>er</sup> février pour un séminaire dédié à la gestion du Haut Niveau. Il a été mis au point les nouvelles modalités de gestions avec le calendrier partagé de toutes les échéances des différentes équipes de France et la gestion des dossiers par *Dropbox* pour être plus pertinent dans la coordination de la gestion administrative.

**DIRECTIVES SELECTIONS 2020** : Les informations concernant les stages de 2020 pour préparer la saison 2021 seront envoyées au plus vite à toutes les instances déconcentrées et à ses correspondants techniques.

**SELECTION SENIORS** : La sélection pour les Championnats du Monde seniors a été divulguée début février. Le comité de sélection a décidé de reconduire l'équipe championne du Monde avec Philippe Quintais, Philippe Suchaud, Henri Lacroix et Dylan Rocher. Ce dernier effectuera le tir de précision. Tout le monde aura à cœur de conserver ses deux titres acquis en 2018 au Canada à Desbiens.

**STAGE NATIONAL FEMININ** : Lors du stage féminin des 8 et 9 février 2020 à Bron, nous avons eu les interventions de la Préparatrice Mentale, Anne Caron et du Psychologue Bertrand Guerneau. Cette collaboration a permis des explications entre les joueuses ce qui laisse espérer une ambiance grandement améliorée et beaucoup plus saine pour continuer le travail entrepris. Les sélections seront annoncées au début du mois d'avril.

**CHAMPIONNAT D'EUROPE DOUBLETTE-SIMPLE-DOUBLETTE MIXTE** : l'annonce des sélections pour ce tournoi devrait intervenir au début du mois d'avril.

## **PROFESSIONNALISATION**

**C.T.F.N.** : Suite à la nomination de FLORENCE TRELLU au poste de CTFN, les missions de cette dernière ne sont plus assumées au sein de la région de la Nouvelle Aquitaine. Des solutions transitoires ont été proposées au président de la région qui les exposera à la prochaine réunion de son comité directeur le 14 mars prochain.

**C.T.F.R.** Suite aux échanges très constructifs lors de l'AG avec les présidents de Région, Patrice Rodriguez a enclenché les démarches pour les créations de poste. Les appels à candidature ont été publiés pour la BRETAGNE et le GRAND EST.

Les propositions pour les HAUT DE France et la région CENTRE devraient être publiées dès la validation par les présidents de région en cours d'année.

**CONTRAT CDI Intermittent** : Au vu des plannings réalisés en 2019, le Comité Directeur a confirmé le paiement de la totalité des heures prévues au contrat de travail de ces salariés (encadrement des Equipes de France). Pour la saison 2020, les plannings devront être validés au plus vite pour formaliser les avenants.

## **DOSSIER SUIVI PAR CORENTIN DUTERME, C.T.F.N. en charge du développement**

- Distribution de l'intégralité ou presque (La Réunion ne répond pas et je suis en attente du CD83 pour l'envoi de leur kit) des diplômes, banderoles et kit des écoles de pétanque 2020-2021, grâce à l'aide des collègues de la DTN.
- Réception et synthèse des carnets de bord 2019 (taux de retour à 91 %)
- Réception des calendriers jeunes 2020 (taux de retour à 45 %)
- Travail de dégrossissement du nouveau cahier des charges des écoles de pétanque et des centres d'entraînement départementaux et régionaux (groupe de travail développement à l'INSEP)
- Mise en place de réunions de formation/information sur le projet associatif et les demandes de subventions ANS dans nos territoires (formation de nos CTFR/CTFN à l'INSEP pour être nos relais dans leur territoire + l'Occitanie et le Grand Est à prévoir pour la DTN)
- En attente des directives de l'ANS pour la campagne de subventions 2020 (prévues pour Janvier, et qui devraient tomber fin février)
- Réunion du 13 février 2020 à la FFH pour évoquer la feuille de route qui découle de la convention nationale signée le 8 novembre 2019 :
  - o Travail mené avec la FFH pour une formation du type Abécédaire « Appréhension des différents types de handicap » (en lien avec la FFSA). Certainement le 6 juin lors du championnat de France Sport Adapté Aux Ponts de Cé (Angers)

- Communication des référents de chaque fédération par territoire à faire
- Réflexion sur une équipe de France pétanque sourde (demande de la FFH car ils ont délégation pour cette discipline). La FFH a un besoin d'expertise pétanque pour juger du niveau de ses joueurs en pétanque sourde pour monter potentielle équipe de France. Ils nous ont sollicités pour mettre à leur disposition un ou plusieurs experts de chez nous sur quelques dates de championnats de France FFH pétanque sourde pour juger du niveau (en réflexion, en attente des dates de leurs championnats pour voir qui peut répondre à cette demande dans nos territoires).
- Mise à disposition d'arbitres FFPJP pour leurs compétitions pétanque sourde FFH : Le directeur sportif de la pétanque sourde à la FFH (Marc ARNAL) doit revenir vers nous rapidement pour nous communiquer leurs besoins afin de voir si l'on peut y répondre.
- Travailler sur le recensement de nos structures en capacité d'accueillir des PMR (réflexion à l'avenir sur un label Handi-pétanque ?)
- Travail sur la rencontre Handi-valide de la coupe de France + invitations en lien avec Sibylle
- Travail sur la plateforme « Mon club près de chez moi » (Be Sport) avec Kévin. Un recensement de nos structures est à prévoir pour répondre à cette commande du CNOSF (à voir ce que l'on peut déjà sortir de Geslico).

### **ANNA MAILLARD : C.T.F.N. en charge du développement en milieu scolaire**

CMN UNSS a eu lieu fin janvier. Résumé : Augmentation du nombre de pratiquants : + de 6000 pratiquants (contre 500 en 2015). Même formule de compétitions, toujours 4 championnats différents : Collège / Lycée / Sport partagé collège / Sport Partagé lycée

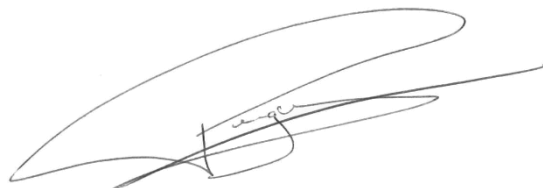
- Préparation championnat de France UNSS qui se dérouleront du 11 au 23 mai à Clermont Ferrand. Une réunion d'information et d'organisation a eu lieu avec la municipalité, UNSS 63 et le CD 63 mi-février. Site : boulodrome au centre-ville. Comme il n'y aura de Web TV, nous ferons simplement du Facebook live.
- Formation mise en place avec 17 profs d'EPS du 63 qui co-organisera le championnat UNSS avec la fédé

Label Génération 2024 : Rappel : Ce label est décerné aux établissements scolaires qui favorisent les passerelles avec le monde sportif. Les dossiers sont à envoyer par les établissements à partir de ce mois-ci selon les académies. Une information sur le dispositif est sur le site de la fédéral et une information par courriel va être envoyée à nos écoles de pétanque afin de faire connaître ce label aux écoles qui collaborent déjà avec le scolaire.

*(Levée de la séance à 12h00)*

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Joseph CANTARELLI

